HAL
open science

Faire du foin. Reconfiguration des savoirs agronomiques et expérimentation d'un nouveau régime de conseil agricole lors de la " révolution fourragère " (1945-1960).

Sylvain Brunier

▶ **To cite this version:**

Sylvain Brunier. Faire du foin. Reconfiguration des savoirs agronomiques et expérimentation d'un nouveau régime de conseil agricole lors de la " révolution fourragère " (1945-1960).. Margot Lyautey; Léna Humbert; Christophe Bonneuil. Histoire des modernisations agricoles au XXe siècle, Presses Universitaires de Rennes, 2021. hal-03506703

HAL Id: hal-03506703

https://hal.science/hal-03506703v1

Submitted on 2 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Faire du foin
Reconfiguration des savoirs agronomiques et expérimentation d'un nouveau régime de conseil agricole lors de la « révolution fourragère » (1945-1960)

Sylvain Brunier

La « révolution fourragère » désigne un ensemble d'expérimentations agronomiques menées au cours des années 1950 dans des zones d'élevage françaises autour d'une idée-force : le remplacement des prairies naturelles par des prairies artificielles et temporaires serait la clé d'une intensification sans précédent des systèmes d'élevage, et de là, de l'engagement des agriculteurs à suivre les politiques de modernisation agricole dans leur ensemble. La révolution fourragère a principalement été étudiée du point de vue de la construction de nouveaux savoirs agronomiques[1] et de son inscription locale dans la région des Monts du Lyonnais où les premières expérimentations ont été menées[2]. Prenant appui sur ces travaux ainsi que sur mon enquête de thèse sur l'histoire des conseillers agricoles[3], cette contribution propose de revenir sur la manière dont la révolution fourragère a accompagné et encouragé le déploiement d'un nouveau régime de conseil aux agriculteurs. Il s'agit ainsi de montrer que « l'évangile du progrès » de l'après-guerre tire son pouvoir de conviction moins d'espérances lointaines que de multiples opérations techniques locales. Ces opérations associent le travail de prescription des agronomes et des conseillers présents sur le terrain avec des incitations financières ciblées, pour convaincre les agriculteurs d'investir dans la transformation de leurs exploitations. Cette étude

1. Salette J., « Introduction », *in* J. Salette (dir.), *La révolution fourragère : 50 ans après. Contribution à l'histoire des idées*, Paris, Académie d'agriculture, 2005.
2. Gratier de Saint-Louis R., « "Les vaches du progrès". Révolution fourragère et zone-témoin dans la montagne beaujolaise (1950-1970) », *Ruralia*, 10/11, 2002, mis en ligne le 10 juillet 2006, [http://journals.openedition.org/ruralia/297], consulté le 29 juin 2018 ; Houssel J.-P., « Des débuts de la révolution fourragère dans le Lyonnais à la modernisation en petite culture », *Géocarrefour*, vol. 81/4, 2006, mis en ligne le 1er février 2008, [http://journals.openedition.org/geocarrefour/1684], consulté le 29 juin 2018.
3. Brunier S., *Conseillers et conseillères agricoles en France. L'amour du progrès aux temps de la révolution silencieuse (1945-1983)*, thèse d'histoire, Grenoble, université de Grenoble, 2012.

© Presses universitaires de Rennes
Ce document est un document de travail.

entend ainsi contribuer au renouvellement de l'historiographie de la modernisation agricole des Trente glorieuses, dans le sillage des travaux qui ont mis l'accent sur les processus d'encadrement juridique, économique et technique des agriculteurs à travers la construction de nouvelles normes scientifiques, commerciales et sanitaires[4], l'institution d'organismes de régulation des marchés[5], ou le déploiement de services d'Enseignement et de Conseil agricole[6].

L'expression « révolution fourragère » s'est imposée après le succès éditorial rencontré par un ouvrage agronomique, le *Guide pratique de la nécessaire révolution fourragère*, publié en 1957 et vendu à plus de dix-huit mille exemplaires[7]. Ce succès est certainement dû pour partie à la notoriété du préfacier, René Dumont, alors professeur d'agronomie, et un temps associé au commissariat au Plan, qui est un acteur central des politiques de modernisation d'après-guerre. Mais cette large audience renvoie également à l'activisme de l'auteur du livre, Pierre Chazal. Ingénieur agronome engagé auprès des éleveurs des Monts du Lyonnais, il encourage la multiplication des expérimentations de terrain dans différentes régions agricoles en s'appuyant sur les nouveaux dispositifs de vulgarisation promus par les politiques de modernisation (zones-témoins, centres d'études techniques agricoles, groupements de productivité agricole, etc.). Quelles sont les conditions de possibilité de la diffusion des résultats de ces expérimentations ? Comment les savoirs de la révolution fourragère sont-ils appropriés dans les groupes de vulgarisation agricole des années 1950 ? Comment les conseillers agricoles mettent-ils en scène de manière spectaculaire les techniques associées au retournement des prairies ? Les promoteurs de la révolution fourragère veulent en effet imposer une rupture technique et symbolique avec les pratiques antérieures des éleveurs dans les régions de petites exploitations. Parler de « culture de l'herbe » impose l'idée que le foin est une production qu'il est possible d'intensifier, au même titre

4. Berdah D., « Suivre la norme sanitaire ou "périr" : la loi de 1954 sur la prophylaxie collective de la tuberculose bovine », *in* C. Bonneuil, G. Denis et J.-L. Mayaud (dir.), *Sciences, chercheurs et agriculture : pour une histoire de la recherche agronomique*, Paris/Versailles, L'Harmattan/Éditions Quae, 2008, p. 203-222 ; Bonneuil C. et Hochereau F., « Gouverner le "progrès génétique". Biopolitique et métrologie de la construction d'un standard variétal dans la France agricole d'après-guerre », *Annales. Histoire, sciences sociales*, 2008/6, 63e année, p. 1305-1340 ; Jas N., « Les enjeux scientifiques, techniques et commerciaux du contrôle de la qualité des engrais au XIXe siècle », *Réseaux*, vol. 18, nº 102, 2000, p. 165-194 ; Stanziani A., « Les *signes de qualité*. Normes, réputation et confiance (XIXe-XXe siècles) », *Revue de synthèse*, 2, 2006, p. 329-358.

5. Bernard de Raymond A., « La construction d'un marché national des fruits et légumes : entre économie, espace et droit (1896-1995) », *Genèses*, nº 56, 2004/3, p. 28-50 ; Chatriot A., *La politique du blé. Crises et régulation d'un marché dans la France de l'entre-deux-guerres*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2016, 614 p.

6. Brunier S., *Le bonheur dans la modernité. Conseillers agricoles et agriculteurs (1945-1985)*, Lyon ENS Éditions, 2018 ; Sanselme F., *Les Maisons familiales rurales : l'ordre symbolique d'une institution scolaire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2000.

7. Chazal P., *Guide pratique de la nécessaire révolution fourragère*, Paris, Le Journal de la France agricole, 1957.

© Presses universitaires de Rennes
Ce document est un document de travail.

que les céréales. Il est nécessaire d'analyser comment cette stratégie est mise en œuvre concrètement et localement, avant même d'être théorisée dans un ouvrage, par l'intermédiaire des premiers conseillers agricoles. La « révolution fourragère » de la fin des années 1950 apparaît dès lors comme un point de départ pour de nouvelles formes de vulgarisation, mais aussi comme une manière de refermer le champ des possibles en matière de techniques de production fourragère.

La culture de l'herbe : un renversement symbolique

La révolution fourragère est présentée par ses promoteurs comme un renversement de perspective : les caractéristiques des pâturages ne sont pas intangibles. Les prairies peuvent être cultivées comme n'importe quel autre type de culture, elles peuvent donc faire l'objet de recherches agronomiques destinées à en augmenter les rendements. Cette idée n'est pas nouvelle, elle s'inscrit dans l'histoire longue des « améliorations » apportées aux pâturages, des enclosures anglaises dès le XVIIe siècle, à l'extension des prairies au détriment des landes dans l'Ouest de la France au XIXe siècle[8], ou à l'utilisation des eaux usées pour irriguer les prairies en périphérie de villes comme Milan et Edimbourg au XIXe siècle[9]. Elle fait néanmoins l'objet d'un nouvel intérêt de la part des agronomes français dans l'entre-deux-guerres, avant d'être systématisée et théorisée après 1945 comme une tactique destinée à faire entrer les agriculteurs dans des logiques de modernisation de leurs exploitations.

De la rationalisation des pâtures à l'artificialisation des prairies

Quatre agronomes français s'intéressent en particulier à la production fourragère à partir du milieu des années 1920 : Léon Der Katchadourian, Louis Hédin, René Dumont, André Voisin[10]. Le premier dirige un des tout premiers centres d'expérimentations en Moselle, le second travaille pour l'Inra comme spécialiste de la botanique prairiale, le troisième fait une importante carrière scientifique, technocratique, médiatique et même politique, le dernier va se démarquer par une approche écologique novatrice qui lui vaut une certaine marginalisation. Déplorant l'incapacité des agronomes qui les ont précédés à faire entendre leurs prescriptions agronomiques, ils contribuent à importer en France de nouveaux modèles d'exploitation des pâturages,

8. Cocaud M., « Une approche de la modernisation agricole de l'Ouest au XIXe siècle : des statistiques aux comptabilités d'exploitation », *Ruralia*, 5, 1999, mis en ligne le 25 janvier 2005, [http://journals.openedition.org/ruralia/108], consulté le 17 janvier 2019.
9. Knittel F., « Agronomie des engrais en France au XIXe siècle. Salpêtre, déchets urbains, engrais chimiques : trois exemples de valorisation agricole », *Histoire et sociétés rurales*, vol. 48, 2017/2, p. 177-200.
10. Salette J., « Introduction… », art. cité, p. 2-3.

© Presses universitaires de Rennes
Ce document est un document de travail.

expérimentés dans d'autres pays européens. Mise en place en Allemagne pendant la Première Guerre mondiale, la méthode Warmbold (ou Warmbold-Hohenheim) consiste en une utilisation rationnelle des pâturages. Elle se base sur une division du troupeau en fonction des besoins nutritifs estimés pour chaque animal, chaque groupe étant amené à effectuer des rotations rapides et régulières sur des parcelles elles-mêmes subdivisées en unités plus petites. Aux yeux des ingénieurs français, cette forme de pâturage rationné apparaît comme un progrès notable par rapport au système traditionnel de pâturage extensif mais elle présente un caractère trop rigide et ne remet pas en cause le mode de production de l'herbe en tant que tel[11].

Le modèle véritablement valorisé – le *ley farming* – est anglais, conçu lui aussi en temps de crise, puisqu'il a été mis en place durant la Seconde Guerre mondiale. Le ley farming repose sur la culture rationnelle et régulière des prairies temporaires dans l'assolement, permettant de doubler ou tripler la production fourragère, notamment grâce à l'emploi de semences sélectionnées de ray-grass[12]. Ce modèle technique est repris par les promoteurs de la révolution fourragère en France : le retournement des anciennes prairies permanentes pour semer des prairies temporaires composées de variétés sélectionnées (mélange de légumineuses et de graminées), s'impose pour la plupart des auteurs comme un procédé incontournable, aussi bien pour son efficacité agronomique immédiate que pour sa dimension spectaculaire et symbolique non négligeable. L'agronome René Dumont joue ici un rôle décisif, de par sa position institutionnelle, ses publications et son activité de conseil sur le terrain. Diplômé de l'Institut national d'agronomie coloniale, reconnu pour son approche globale et comparative des problèmes ruraux, il est, à partir de décembre 1945, conseiller agricole au commissariat général au Plan de modernisation et d'équipement[13]. Il assure la direction pratique des travaux de la section agricole du plan Monnet et publie à cette occasion un livre intitulé *Le Problème agricole français. Esquisse d'un plan d'orientation et d'équipement*, livre dans lequel il fait part de sa conception moderniste et volontariste de la politique agricole à mener[14].

Dans cette optique, René Dumont publie en 1948 un article intitulé « la nécessaire intensification fourragère » dans lequel il fait de la production de fourrage, question technique de portée *a priori* limitée, un enjeu socio-économique incontournable pour le pays tout entier[15]. Il s'appuie sur le modèle

11. Chazal P., *Serai-je encore agriculteur demain ?*, Paris, Le Journal de la France agricole, 1964, p. 12.
12. Bailly P., « Avant-propos », *Bulletin Techniques d'information à destination des ingénieurs des services agricoles*, nº 35 spécial Fourrages, décembre 1948, p. 598.
13. Séjeau W., « René Dumont agronome », *Ruralia*, 2004-15, mis en ligne le 1er juillet 2008, [http://ruralia.revues.org/document1027.html], consulté le 5 janvier 2010.
14. Dumont R., *Le Problème agricole français. Esquisse d'un plan d'orientation et d'équipement*, Paris, Les éditions nouvelles, 1946.
15. Dumont R., « La nécessaire intensification fourragère », *Bulletin Techniques d'information à destination des ingénieurs des services agricoles*, nº 35 spécial Fourrages, décembre 1948, p. 599-604.

© Presses universitaires de Rennes
Ce document est un document de travail.

anglais, résumé en une formule lapidaire : « La parole n'est plus à la médecine de l'engrais mais à la chirurgie du labour[16]. » Cette intensification de la production fourragère est présentée comme la clé de l'intensification de la production animale à destination de la consommation humaine[17]. Le changement des habitudes alimentaires est alors évoqué à la fois comme une incitation et une justification de l'intensification fourragère[18]. Pour René Dumont, le respect des objectifs fixés par le Plan pour 1952 passe par le retournement d'un minimum de deux millions d'hectares de prairies « naturelles », l'utilisation généralisée des engrais azotés, et l'achat de machines adaptées. L'enjeu devient dès lors d'assurer la diffusion de ces nouvelles pratiques : « La supériorité de la prairie temporaire n'est vraie que si elle est bien semée, fumée et exploitée ; c'est un art plus savant que la conduite d'une prairie permanente qu'il nous faut apprendre[19]. » La révolution fourragère passe dès lors moins par la diffusion de savoirs théoriques que par des expérimentations locales destinées à transformer effectivement les pratiques des agriculteurs.

L'expérience lyonnaise

Après avoir lu les publications de Dumont, Pierre Chazal, technicien de la Fédération des producteurs de lait du Bassin lyonnais prend contact avec l'agronome pour lui proposer d'effectuer des essais sur des parcelles appartenant aux éleveurs desquels il est salarié[20]. Durant les quinze années suivantes, le travail accompli dans cette région va servir de véritable modèle pour la modernisation de l'ensemble de l'élevage français. Sur le plan des structures, elle se compose majoritairement de petites et moyennes exploitations dans lesquelles l'élevage bovin a une place importante. Cette initiative met en relation un agronome de premier plan, un technicien d'une organisation pionnière dans son domaine (le mouvement coopératif laitier démarre seulement), et les éleveurs les plus modernistes regroupés au sein du Centre d'études techniques agricoles (CETA) créé en 1949 à Communay, au sud de Lyon[21]. Leur travail est cité en exemple dans les différents groupes locaux de vulgarisation agricole, dont le nombre croît très rapidement au début des années 1950, encouragées par l'administration d'un côté et les organisations professionnelles agricoles de l'autre[22]. Dans le GPA des Bauges (Savoie) par exemple, région d'élevage laitier, la direction des Services agricoles

16. Dumont R., « La nécessaire intensification… », art. cité, p. 600.
17. Frémont A., « Les techniques de production fourragère dans les pays de la zone tempérée », *Annales de géographie*, vol. 73, nº 397, 1964, p. 261.
18. Bailly P., « Avant-propos », art. cité, p. 597.
19. *Ibid.*, p. 602.
20. Houssel J.-P., « Des débuts de la… », art. cité.
21. Le CETA de Communay est le premier CETA dit de « petite culture ». Le mouvement des CETA fédérait jusque-là uniquement des exploitants de région de grandes cultures.
22. Brunier S., *Le bonheur dans la modernité…*, *op. cit.*

© Presses universitaires de Rennes
Ce document est un document de travail.

subventionne l'achat de semences et d'engrais dans le cadre de la création de prairies temporaires[23]. Pierre Chazal publie ensuite plusieurs livres en l'espace de quelques années : *La nécessaire révolution fourragère et l'expérience lyonnaise* en 1955 suivi du *Guide pratique de la nécessaire révolution fourragère* en 1958 (les deux sont préfacés par René Dumont), et d'ouvrages de portée plus générale bien que directement inspirés par cette révolution initiale[24]. Il raconte les différentes étapes du travail accompli : relevé botanique des prairies afin de discriminer les espèces favorables et défavorables, la mécanisation indispensable pour « casser la vieille prairie[25] », la création du premier CETA de « petite culture » en 1949, les expérimentations menées sur des parcelles de 0,5 à 2 ha. Ses ouvrages contribuent à forger un récit structuré autour de l'idée de « révolution fourragère ».

Revenant sur ce sujet en 2005, l'Académie d'agriculture avance ainsi que la révolution fourragère constitue « la partie la mieux affirmée et la plus clairement théorisée du grand renouveau de l'agriculture de notre pays à la sortie des années de guerre[26] ». Pourtant, si la révolution fourragère a fait l'objet d'une mise en récit, elle ne forme pas pour autant un corpus théorique homogène. Elle apparaît davantage comme un processus paradoxal dans le sens où elle promeut une forme de standardisation des procédés nécessaires à une culture intensive du fourrage, tout en étant inscrite dans des expérimentations locales menées par des groupes d'agriculteurs et leurs techniciens. Les techniques de production et les procédés de vulgarisation sont pensés conjointement. Au premier plan, on retrouve une série de techniques fonctionnant en système : fertilisation, choix des variétés, entretien et désherbage, récolte mécanisée, amendements, cloisonnement (des herbages), régénération (des prairies), extension (des prairies artificielles), production (des graines fourragères), ensilage, homogénéisation des plantations, traitements, normalisation et commercialisation, insémination artificielle, hygiène de la traite et des étables, contrôle laitier massal, commercialisation et transformation[27]. Pour chaque étape, des techniques de vulgarisation spécifiques sont prévues. Par exemple, la fertilisation est liée aux démonstrations et champs d'essais, aux visites, à la publication des résultats, aux conférences, à la collaboration avec des instituteurs ruraux et des personnalités locales, à la diffusion de tracts[28].

23. Archives départementales de la Savoie (AD 73), M3947, direction générale de l'Agriculture, *Programme de prolongation de la zone-témoin de Bellecombe-en-Bauges*, 18 septembre 1957.
24. Chazal P., *Assolement moderne. Application pratique des nouvelles techniques à la petite et moyenne exploitation agricole*, Paris, Le Journal de la France agricole, 1958 ; Chazal P., *Serai-je encore agriculteur demain ?*, Paris, Le Journal de la France agricole, 1964, 288 p.
25. L'expression est rapportée dans Houssel J.-P., « Des débuts de la… », art. cité.
26. Salette J., « Introduction », in *La révolution fourragère…*, *op. cit.*, p. 1.
27. Archives départementales de l'Isère (AD 38), 3426W198, direction des Services agricoles de l'Isère, *Plan de vulgarisation dans le cadre du comité régional agricole*, 15 janvier 1948.
28. *Ibid.*

© Presses universitaires de Rennes
Ce document est un document de travail.

Le bouleversement des cadres spatio-temporels antérieurs

Discours destiné à opérer une transformation réglée des pratiques culturales, la révolution fourragère remet en cause les cadres de perception traditionnellement associés à la culture herbagère dans les sociétés paysannes. La hantise des modernisateurs est en effet que les politiques d'incitation soient instrumentalisées par des paysans qui profiteraient des subventions offertes par les opérations de vulgarisation sans transformer leurs modes de production en profondeur. La révolution fourragère est présentée comme une rupture symbolique, qui doit conduire à une transformation profonde des modes de production.

Cette stratégie de la rupture se traduit notamment par l'utilisation du schème de séparation naturel/artificiel pour décrire les enjeux de la révolution fourragère. Un des procédés les plus employés consiste à établir une analogie entre la fenaison des prairies permanentes et la cueillette préhistorique : « Du stade de la cueillette à la culture de l'herbe[29] » ; « sans franchir cette étape décisive, nous en restons au stade de la "cueillette" comme les hommes primitifs[30] » ; « le sol sans travail nous rapproche du stade de la "cueillette" [mot souligné par l'auteur], qui précède l'agriculture, quand l'homme se contentait du ramassage des productions spontanées, toujours insuffisantes[31] ». Ce déplacement de la ligne de démarcation entre nature et culture provoque un discrédit des méthodes traditionnelles, assimilées à des pratiques pré-culturelles, les paysans réfractaires étant eux-mêmes renvoyés à l'état de nature, hors du temps de l'histoire. Et paradoxalement, il permet de renvoyer le retournement des prairies à une simple extension des principes de bonne culture, euphémisant ainsi dans le même mouvement la violence du propos.

Le type de culture envisagé nécessite alors un nouveau quadrillage de l'espace et du temps, plus serré et plus régulier. La révolution fourragère transforme profondément le rapport au terrain : « Il faut articuler le domaine en "terre labourable" et en "herbages naturels". Ces herbages il faut les diviser en 6 enclos pour pratiquer le pâturage fractionné, déboiser les endroits favorables à la production de fourrage, détruire les buissons avec du chlorate de soude, épierrer, niveler, appliquer une fumure rationnelle et intensive, labourer et réengazonner[32]. » La flore subit aussi un traitement homologue puisque la prairie temporaire doit se composer de variétés sélectionnées et privilégier les mélanges binaires (une graminée et une légumineuse). Sur le plan temporel, le pâturage fractionné impose une

29. Chazal P. et Dumont R., *Guide pratique…*, *op. cit.*, légende de la photo de couverture.
30. AD 38, 3426W211, Groupement de productivité agricole du Trièves, *Le paysan du Trièves dans la voie du progrès. Bulletin des adhérents de la zone-témoin du Trièves*, nº 7, juillet 1953, 15 f.
31. Dumont R., « La nécessaire intensification… », art. cité, p. 600.
32. *Ibid.*

© Presses universitaires de Rennes
Ce document est un document de travail.

accélération de la fréquence des déplacements de bétail donc de manipulations des parcs, et la prairie temporaire vise explicitement à supprimer toute rupture dans l'approvisionnement en nourriture et même toute variation saisonnière dans la qualité nutritive de l'alimentation. Prolongeant cette logique d'intégration de la production fourragère aux circuits commerciaux globaux, certains chercheurs envisagent alors « la suppression du pâturage (ou Zero-grazing) et l'alimentation des bêtes en stabulation libre sur de l'ensilage ou du fourrage vert, avec mécanisation complète de la récolte, du transport et du service, pour le maximum de rendement et de productivité, achèvent de transformer la chaîne d'élevage en usine à viande ou à lait[33] ». Ce bouleversement des cadres spatio-temporels propre à la révolution fourragère, permet alors de critiquer le caractère insuffisant du « sens du foin[34] » des cultivateurs, et de légitimer la présence permanente de conseillers aux côtés des agriculteurs.

Les promoteurs de la révolution fourragère élaborent les techniques agronomiques et les pratiques et discours de vulgarisation de manière indissociable. La révolution fourragère ouvre un espace pour de nouvelles pratiques de culture et de vulgarisation, immédiatement investi par les hommes de terrain que doivent être les conseillers et techniciens agricoles.

La révolution permanente : les nouvelles pratiques de conseil associées à la révolution fourragère

La réflexion sur la vulgarisation fait partie intégrante du projet de modernisation porté par la révolution fourragère. Il est alors intéressant de voir dans quelles conditions concrètes s'effectuent la diffusion et la retraduction de ce corpus de savoirs et de pratiques, qui aménage une place centrale aux groupes d'agriculteurs et aux conseillers agricoles.

Les groupes locaux, vecteurs de diffusion de la révolution fourragère

L'écrit constitue un premier vecteur important de diffusion : ouvrages, manuels, rapports. Les 18 000 exemplaires imprimés de *La nécessaire révolution fourragère et l'expérience lyonnaise* ont été vendus en quelques mois[35]. Mais la diffusion passe aussi par des canaux plus locaux qui permettent des adaptations fines. Dans le bulletin des adhérents de la zone-témoin du Trièves (département de l'Isère), Pierre Chazal expose dans un article la technique du réensemencement des prairies, encore peu développée dans cette région, qui nécessite notamment l'utilisation d'une charrue rotative

33. Frémont A., « Les techniques de production fourragère… », art. cité, p. 280.
34. AD 38, Richard H., « Communication », in *Dossier d'organisation de la journée « Herbe et montagne »*, éditions de la chambre de commerce de Grenoble, 29 avril 1954.
35. Chazal P., *Serai-je encore agriculteur demain ?*, *op. cit.*

© Presses universitaires de Rennes
Ce document est un document de travail.

qu'il faudra brancher sur le tracteur à chenilles que le groupement vient d'acheter[36]. Les nouvelles techniques de production fourragère circulent surtout entre les multiples groupes de vulgarisation agricole créés dans les années 1950 et qui se partagent parfois l'embauche d'un même technicien : le conseiller affecté à la zone-témoin du Trièves est également chargé de l'animation CETA Matheysine-Trièves pour le compte duquel il rédige un rapport intitulé *Techniques de la régénération des prairies dans le Trièves*. Appliquant localement la méthode comparative entre différentes techniques qui prennent en compte les spécificités du terrain, son travail s'inscrit également dans un travail mené à l'échelle nationale par la fédération des CETA en collaboration avec l'Institut national de la recherche agronomique (Inra). Il s'agit de multiplier les observations, de vulgariser la technique qui donnerait de bons résultats localement, et de relayer le discours global de la révolution fourragère : « Comme l'a souligné Dumont, c'est dans ce domaine que l'agriculture française peut faire les progrès les plus spectaculaires[37]. » L'écrit autorise l'accumulation de connaissances et surtout le développement de comparaisons toujours plus poussées, qui est une des ressources cognitives fondamentale de la révolution fourragère.

Mais le principal vecteur de circulation de ces savoirs reste la parole, que ce soit lors de réunions publiques ou de visites individuelles des conseillers dans les fermes. Dans le cadre des divers groupements techniques ou des sections locales de la Jeunesse agricole catholique, dont les réseaux jouent un rôle considérable dans la circulation des idées et des pratiques, les voyages d'étude se multiplient. Et la visite individuelle semble occuper un rôle plus décisif encore : voyages ponctuels de l'agronome et tournées fréquentes du technicien. On peut suivre ici le témoignage d'un ancien conseiller agricole décrivant les débuts de la révolution fourragère en Savoie : « L'objectif principal c'est la culture de l'herbe, notion inimaginable pour les anciens, pour lesquels l'herbe se récolte, mais ne se cultive pas. En visite dans l'avant-pays, René Dumont, pourtant connu pour n'être pas particulièrement commode, donne une mention "très bien" à des prairies qui n'ont rien à envier à celles des exploitations françaises les plus modernes, … hormis la surface[38]. » Ces formes de transmission de la connaissance bénéficient alors pleinement de tous les effets d'autorité associés à la présence physique et à la communication non formalisée qu'elle autorise, transformant les constats en verdicts et les suggestions en prescriptions. Mais les conseillers agricoles ne sont pas de simples courroies de transmission,

36. AD 38, 3426W211, Groupement de productivité agricole du Trièves, *Le paysan du Trièves dans la voie du progrès. Bulletin des adhérents de la zone-témoin du Trièves*, nº 7, juillet 1953.
37. *Ibid.*
38. Archives privées, Delaunay G., « 50 ans d'agriculture en Savoie. 1930-1980, la révolution silencieuse », texte de la conférence donnée le 7 janvier 1999 devant la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, p. 19.

© Presses universitaires de Rennes
Ce document est un document de travail.

ils sont les agents des multiples retraductions locales qui composent la révolution fourragère. Ils s'appuient sur les effets spectaculaires de la mise en culture de prairies artificielles, adossée à l'usage de nouvelles machines et de nouveaux intrants chimiques, pour renforcer leur légitimité, encore très fragile au début des années 1950.

Créer des relations de conseil dans la durée

Les principes de la révolution fourragère sont d'autant mieux diffusés qu'ils sont appuyés par de nombreuses organisations ayant un intérêt pour la vulgarisation agricole : la Recherche agronomique, le Groupement national interprofessionnel des semences (GNIS), la direction de la Production agricole, les directions départementales des Services agricoles pour la vulgarisation, les ingénieurs régionaux de l'Association pour l'encouragement de la productivité, les centres d'études techniques agricoles, les fabricants d'engrais et les comités régionaux d'expansion économique[39]. Cette question du renouvellement des méthodes de vulgarisation agricole est en effet centrale dans les années d'après-guerre. René Dumont regrette ainsi la faiblesse des moyens coercitifs dont il dispose pour mener à bien la transformation : « Dans notre économie hybride, de planification indirecte, on devrait favoriser le retournement des prés par une pression fiscale : détaxe du labour par rapport à l'herbe, prime au retournement, surtaxe de l'herbage ; plus efficace serait encore une imposition de retournement déterminée pour chaque exploitation comme en Suisse. N'oublions pas que nous jouons sur la rapidité d'intensification fourragère, la principale chance de l'économie française[40]. » Mais plutôt que de s'en tenir à des moyens coercitifs, la révolution fourragère prend appui sur les aspirations d'une partie du monde agricole. Comme l'exprimait très clairement Pierre Chazal en 1958, « on ne change pas le système traditionnel d'exploitation pour le seul plaisir de faire de la "technique" ou pour la vanité de posséder tel matériel ou telle installation : ce que l'on veut c'est pouvoir travailler et vivre avec sa famille dans des conditions dignes de notre époque[41] ». Cette revendication de parité (ici énoncée par un technicien) des agriculteurs avec le reste de la société que portait déjà la JAC est bientôt au cœur de la négociation entre l'État et les syndicalistes du CNJA et débouche sur la politique de cogestion à partir du début des années 1960.

À rebours des démonstrations techniques ponctuelles menées par les grandes entreprises et des enseignements agricoles saisonniers, les organisations professionnelles agricoles entendent inscrire le conseil agricole dans un cadre stable, dans l'espace et dans le temps, afin de gagner la confiance

39. Chazal P. et Dumont R., *Guide pratique…*, *op. cit.*, p. 13-14.
40. *Ibid.*, p. 604, Dumont fait ici allusion au plan Walhen.
41. Chazal P., *Assolement moderne*, *op. cit.*, p. 126.

© Presses universitaires de Rennes
Ce document est un document de travail.

des agriculteurs. Le conseiller de la zone-témoin du Trièves recommande ainsi la mise en place d'une « structure continue solidement organisée », qui lui permette de privilégier sur le plan individuel « le contact d'homme à homme » et d'avoir sur le plan collectif « une sérénité de vue qui suppose de dominer nettement les questions de détail[42] ». Cette revendication d'autonomie correspond avec la proposition de René Dumont en faveur de la création de postes de conseillers techniques agricoles permanents et dont il a dressé le portrait imaginaire dès 1951 : « Ce conseiller n'aurait guère de bureau que sa bibliothèque, guère de papiers autres que ses résultats d'essais et ses fiches d'exploitation. Il serait la moitié du temps sur les routes, et pendant l'été de préférence les dimanches et les jours de mauvais temps, quand les paysans, non bousculés, l'écouteront plus volontiers[43]. » Inscrite dans des initiatives locales pilotées par ces premiers conseillers agricoles, la révolution fourragère contribue à la transformation des modalités d'encadrement du monde agricole par les organisations professionnelles et les pouvoirs publics.

Comparer et classer

En transformant les cadres de perception, la révolution fourragère modifie également les principes de classement à l'intérieur des mondes agricoles. Valorisant le travail collectif, Pierre Chazal explique par exemple que « chaque équipier apporte aux autres la comparaison de ses travaux, de ses résultats, suivant des méthodes que le groupe a décidé d'appliquer. Nous parlons comparaisons et pas champs d'essais [en gras dans le texte]. La comparaison par contre permet de recueillir chaque année des renseignements précieux d'application de techniques certifiées[44] ». On retrouve là un exemple de ce qui marque la différence profonde entre la vulgarisation telle qu'elle peut exister dans la première moitié du XXe siècle et les nouvelles formes permises, entre autres, par la révolution fourragère. La comparaison ne se réfère pas seulement à des unités de gestion abstraites et à des calculs théoriques, mais elle met en jeu une perception directe et visuelle des variations possibles en fonction de la conduite des cultures. Tout le travail du conseiller consiste à construire en permanence des équivalences entre différentes cultures, différentes parcelles, différentes pratiques, qui permettent d'effectuer ce travail de comparaison.

Les agriculteurs sont partie prenante du processus dans le sens où ce sont leurs propres réalisations qui sont classées, et valorisées le cas échéant. De par leur parcours et leur formation, les conseillers agricoles privilégient

42. AD 38, 3426W210, direction des Services agricoles de l'Isère, *Rapport « Le Trièves, zone témoin de montagne »*, 13 octobre 1954, 8 p.
43. AD 38, 3426W210, Dumont R., *L'agriculture du Trièves évolue lentement*, 15 août 1951, 33 p.
44. Chazal P., *Serai-je encore…*, *op. cit.*, p. 18.

© Presses universitaires de Rennes
Ce document est un document de travail.

le travail avec « les agriculteurs les mieux disposés à marcher[45] ». Les succès rencontrés par les « bons élèves » de la révolution fourragère sont l'objet de publications, de visites[46]. Ces gratifications symboliques participent d'un nouveau classement des agriculteurs en fonction de leurs pratiques plus ou moins exemplaires, c'est-à-dire plus ou moins conforme aux normes élaborées avec le technicien[47]. La mise en valeur d'une ferme semi-abandonnée dans le Trièves est ainsi présentée par le conseiller agricole comme un « rétablissement fourrager », « un processus d'évolution exigeant de ses adeptes plus de maîtrise que de violence, [représentant] moins un tour de force qu'un effort contenu et discipliné[48] ». Au-delà du seul effet de rhétorique, on retrouve là les valeurs qui sont promues par les conseillers agricoles et qui alimentent le projet de modernisation agricole d'après-guerre. En acceptant de suivre les préconisations des conseillers, c'est-à-dire en acceptant d'opérer de nouveaux investissements, les agriculteurs se démarquent de ceux qui restent en marge des groupes de vulgarisation sur le plan technique, économique, et politique. On retrouve ici les principes formulés dans la théorie dite des trois agricultures par le Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA) : l'intervention de l'État doit soutenir en priorité ceux qui, « disciplinés », sont d'accord pour investir dans l'intensification de leur mode de production, ne pas favoriser davantage ceux qui sont déjà en pointe, et proposer un accompagnement économique et social à ceux qui ne sont pas en mesure d'investir pour qu'ils quittent l'agriculture.

Ce processus de classement et de reclassement est présenté par les promoteurs de la révolution fourragère comme une opportunité, un moment de potentielle redistribution des ressources. La révolution fourragère serait une occasion de bouleverser les hiérarchies établies, au niveau des régions comme au niveau des exploitations familiales entre elles. Ainsi les Lyonnais modernistes auraient l'opportunité de concurrencer les Normands avantagés par le climat mais qui tarderaient à modifier leurs pratiques[49]. Plus globalement, le syndicalisme du CNJA va construire son succès sur la défense et la promotion de ces petites et moyennes exploitations modernistes. Le conseil agricole prend dès lors une place de plus en plus centrale. La réticence de

45. Expression de René Dumont. AD38, 3426W210, Dumont R., *L'agriculture du Trièves évolue lentement*, 15 août 1951, 33 p.
46. AD38, 3426W211, Blanc A. « Comment j'exploite mes parcs tournants », *Le paysan du Trièves dans la voie du progrès. Bulletin des adhérents de la zone-témoin du Trièves*, nº 11, septembre 1954, 18 p.
47. Comme le déclare un cultivateur devant une assemblée de techniciens : « Notre époque évolue si vite qu'il faut toujours se perfectionner, on est toujours élève. » AD38, 139M63, Manuel A., *Dossier d'organisation de la journée « Herbe et montagne »*, éditions de la chambre de commerce de Grenoble, 29 avril 1954.
48. AD38, 3426W210, Fabre B., *Historique du « rétablissement fourrager » (1951-1956), ferme du Serre-Izard à Saint-Sébastien, Isère*, vers 1956.
49. Voir la violente diatribe de René Dumont contre les agriculteurs du pays d'Auge (élevage extensif) qu'il accuse de laisser le travail pénible à leurs femmes et de sombrer dans l'alcoolisme… Dumont R., « La nécessaire intensification… », art. cité, p. 600.

© Presses universitaires de Rennes
Ce document est un document de travail.

devoir servir de « cobaye à l'expérimentation des techniciens » mêlée à celle d'être obligé de rendre des comptes serrés à l'État[50] s'efface progressivement à mesure que les organisations professionnelles agricoles prennent le contrôle des opérations de vulgarisation[51]. La révolution fourragère participe à intensifier les modes de production du fourrage et à accentuer les disparités techniques et économiques au sein des mondes agricoles. Plus encore, elle apparaît comme un point d'entrée possible pour comprendre l'émergence d'un groupe d'agriculteurs modernistes qui s'approprient les ressources financières et cognitives offertes par les organismes publics et para-publics en charge de la vulgarisation, et tendent à exclure ceux qui restent en dehors de ces initiatives de la construction même du groupe professionnel des agriculteurs[52].

Mettre la focale sur la révolution fourragère permet de mieux comprendre les logiques politiques et sociales du projet de modernisation agricole des années d'après-guerre. L'intensification de la production herbagère passe par une uniformisation des conditions d'exploitation : le labourage des pâturages, la mécanisation, l'utilisation de variétés sélectionnées de trèfles et de graminées, la fertilisation chimique sont autant de pratiques qui abrasent l'importance des contextes locaux sédimentés dans le temps long des modes antérieurs de conduite des élevages. En un sens, les nouvelles prairies temporaires ne sont pas plus artificielles que les anciennes prairies dites naturelles, mais elles sont certainement plus uniformes sur l'ensemble du territoire national eu égard à la puissance des moyens techniques mobilisés et à la rapidité de leur mise en œuvre. Mais dans le même temps, les promoteurs de la révolution fourragère ont saisi dès le départ la nécessité de s'appuyer sur des groupes locaux d'agriculteurs, animés par des conseillers à même d'adapter ces méthodes aux multiples configurations sociotechniques des exploitations considérées. Réciproquement, le répertoire d'actions de la révolution fourragère devient une ressource importante pour ces conseillers, qui sont en quête de légitimité pour s'implanter durablement sur le terrain, en particulier dans les zones d'élevage de petites et moyennes exploitations, parfois montagneuses, qui échappaient jusque-là assez largement aux initiatives politiques d'encadrement technique et d'incitation à l'investissement. La rapidité et la facilité apparente à obtenir une amélioration des rendements fourragers grâce aux prairies temporaires permettent aux conseillers de convaincre les agriculteurs de la nécessité de changer de système technique, ce qui était précisément l'ambition des promoteurs de

50. AD 38, 3426W210, direction des Services agricoles de l'Isère, *Rapport « Le Trièves, zone témoin de montagne »*, 13 octobre 1954, 8 p.

51. Muller P., *Le technocrate et le paysan : essai sur la politique française de modernisation de l'agriculture de 1945 à nos jours*, Paris, Éditions ouvrières, 1984.

52. Rémy J., « La crise de professionnalisation en agriculture : les enjeux de la lutte pour le contrôle du titre d'agriculteur », *Sociologie du travail*, 29e année, nº 4, octobre-décembre 1987, p. 415-441.

© Presses universitaires de Rennes
Ce document est un document de travail.

la révolution fourragère. L'adoption de ces nouvelles pratiques contribue à distinguer un groupe d'agriculteurs et d'exploitations « en voie de modernisation », disposés à suivre les préconisations techniques des conseillers et plus globalement à adhérer aux politiques agricoles dont ils deviennent partie prenante avec l'accès aux postes de pouvoir d'une nouvelle génération de représentants syndicaux. À partir des années 1960, la seconde révolution fourragère poursuit la logique d'intensification, et radicalise les principes entrevus ici en proposant d'éliminer la prairie pour privilégier la production de maïs-fourrager auquel devra être associé le tourteau de soja dans l'alimentation du bétail. Cette nouvelle évolution s'inscrit dans le processus d'intégration des productions agricoles aux flux d'échanges globaux, et contribue à un nouveau resserrement du groupe professionnel des agriculteurs, ce qui fragilise la position d'une partie des exploitants qui avait adhéré à la première révolution fourragère. La « culture de l'herbe » est à son tour rangée au rayon des pratiques du passé, avant que la préservation des prairies permanentes ne connaisse un retour en grâce au cours des deux dernières décennies dans le cadre de la Politique agricole commune.

© Presses universitaires de Rennes
Ce document est un document de travail.